



27 avril 1810, Noyon accueille l'empereur Napoléon et l'impératrice Marie-Louise

Au pouvoir depuis 1799, empereur des Français depuis 1804, Napoléon I^{er} ne peut accepter que son épouse ne puisse lui donner un héritier. Le 9 janvier 1810, son mariage avec l'impératrice Joséphine est déclaré nul. Une course s'engage alors pour conclure une nouvelle union à la hauteur de son ambition...

Mariage religieux de Napoléon I^{er} et de Marie-Louise dans le Salon carré du Louvre, le 2 avril 1810, par Georges Rouget (huile sur toile, Château de Versailles)

Un mariage d'Etat par procuration

Au sommet de sa puissance militaire, l'empereur entend marquer l'Histoire durablement en donnant naissance à une dynastie. Le 28 janvier, il confie à son Conseil privé la mission de décider du choix de sa future femme. La dynastie naissante devant s'unir aux dynasties régnantes d'Europe pour être pérennisée, les diplomates recherchent parmi les princesses russes, autrichiennes, saxonnes et françaises... celle qui sera l'impératrice et la mère de l'héritier du trône impérial.

Si, le 6 février, le tsar Alexandre refuse d'accorder la main de sa sœur, l'empereur d'Autriche François I^{er} accepte que sa fille Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine épouse l'empereur des Français. Dès le lendemain, 7 février, le contrat de mariage provisoire est signé à Paris.

La France semble alors renouer avec son passé puisque la future impératrice n'est autre que la petite-nièce de Marie-Antoinette, reine déchue et guillotinée en 1793. Pour les anciens révolutionnaires, ce mariage est une trahison. Beaucoup critiquent ce mariage d'Etat, mais Napoléon se défend : « *J'épouse un ventre !* », clame-t-il.

Le 11 mars 1810, en l'église de la Hofburg à Vienne, l'union est bénie par procuration en présence de Berthier représentant l'empereur et de l'archiduc Charles, représentant Marie-Louise. Deux jours plus tard, le 13 mars, la future mariée quitte la capitale autrichienne pour Paris.

En ce début d'année 1810, un froid très rigoureux règne sur la

France en guerre contre l'Espagne. A Noyon, prises de pitié pour les deux cents prisonniers espagnols traversant la ville, plusieurs personnes leur apportent du bois et des vivres.

Une union nationale

Afin de marquer sa nouvelle union, le 25 mars, Napoléon signe un décret impérial « d'actes de bienfaisance et d'indulgence » dans lequel, dans son Titre IV, il impose le mariage de 6.000 militaires en retraite ayant participé au moins à une campagne. Ce décret stipule que le 22 avril suivant, ces anciens militaires seront mariés avec des filles de leur commune auxquelles il serait accordé une dot de 1.200 francs à Paris et 600 pour le reste de l'Empire. La répartition annexée au décret fixe le nombre de militaires par département, à savoir pour l'Oise, cinq à Beauvais, deux à Compiègne, Clermont et Senlis, et un dans chaque justice de paix.

C'est ainsi qu'à Noyon, une commission composée de deux maires et de deux curés désignés par le sous-préfet, se réunira au domicile du juge de paix et désignera Antoine Ferdinand Magnier, ancien cuirassier du cinquième régiment. Ce dernier, alors âgé de 35 ans, sera marié par le maire de Noyon le 23 avril 1810 à Marie Marguerite Charlotte Rosalie Baresse, jeune fille noyonnaise de 44 ans...

A cette date, l'empereur est déjà marié. En effet, impatient d'accueillir sa promise, il quitte le palais de Compiègne, le 27 mars 1810 et va à sa rencontre, qui a lieu devant l'église de Courcelles-sur-Vesle. De retour à Compiègne, sans attendre la

célébration officielle du mariage, il initie sa jeune épouse à ses devoirs conjugaux (elle n'a que dix-huit ans). Le mariage civil est célébré le 1^{er} avril dans la grande galerie du château de Saint-Cloud. La cérémonie religieuse, quant à elle, a lieu le lendemain dans le salon carré du palais du Louvre. La bénédiction nuptiale donnée par le Cardinal Fesch, oncle de l'empereur, un banquet est offert aux invités dans la salle des spectacles du palais des Tuileries.

Bientôt, la raison d'Etat guidera l'empereur dans le choix d'itinéraire de son voyage de noces. Il décide de visiter la Hollande en passant par Saint-Quentin, Cambrai, Valenciennes, Bruxelles... afin d'y établir l'interdiction de commerce avec l'Angleterre. Le couple impérial sera accompagné par les souverains de Westphalie, par la reine Caroline de Naples, le prince Eugène de Beauharnais, le grand-duc de Wurtzbourg, le prince Schwarzenberg et pour une partie du trajet, le comte de Metternich.

L'étape de Noyon à la loupe

Le 27 avril, Napoléon et Marie-Louise quittent Compiègne pour le Nord de la France. Leur première étape passe par Noyon. Peu de relations de cet événement nous sont parvenues, hormis le « *manuscrit Lucas* » qui en donne une version édulcorée : « *Le corps municipal ayant M. de la Brunerie à sa tête, vint avec la garde nationale les recevoir porte Saint-Jacques où avait été dressé un bel arc de triomphe. Après lui avoir présenté les clefs d'argent de la ville, sur un coussin de velours, que touchèrent leurs Majestés, douze jeunes filles*

vêtues de blanc firent hommage à Marie-Louise d'un superbe bouquet dans une corbeille et lui débitèrent un gracieux compliment. Elles étaient accompagnées de douze rosières de Salency, portant leur cordon bleu en sautoir, que M. Pierre-Laurent-Mégret de Devise, seigneur du pays, présenta à Leurs Majestés. Dès leur entrée, les cloches s'ébranlèrent et le clergé en habit de chœur vint saluer le souverain devant l'église ». Leurs altesses impériales visitent alors la cathédrale avant de se diriger sur Guiscard, Ham et Saint-Quentin où elles inaugurent le lendemain le canal.

De ce passage à Noyon, il faut retenir la présence des autorités civiles et religieuses mais aussi des rosières, jeunes filles vertueuses. Napoléon est sensible à cette qualité qu'il récompense régulièrement par l'attribution de dots lors de fêtes en l'honneur de ses victoires, de son anniversaire...

Cette étape dans la ville fut sans doute une réussite, le couple impérial prenant le temps de rencontrer ses sujets et de visiter la cathédrale. Marie-Louise déchantait rapidement lorsque le voyage de noces prit une tournure diplomatique et que l'empereur lui révéla son caractère tempétueux.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société
Historique Archéologique et
Scientifique de Noyon

www.societe-historique-noyon.fr